

EDITO

Le mois de septembre fût chargé en actualités locales, avec la rentrée scolaire et la mise en place des nouveaux horaires (**merci** aux parents, équipe enseignante, équipes de cuisine et garderie, enfants, pour votre adaptation); sans oublier le premier forum des associations du village et la reprise des activités, mais aussi l'inauguration de la salle Pierre Bret du Fautre, où pourront se dérouler désormais nos événements festifs, familiaux ou culturels.

Je vous invite à accueillir l'automne qui arrive avec autant d'enthousiasme et de conjurer la morosité ambiante vécue au niveau national. Le lien entre chacun de vous et la Mairie doit être facile : contactez-nous par mail (mairie@leshaies.fr), renseignez-vous auprès des secrétaires, assistez aux Conseils Municipaux, déposez des idées dans la Boîte, venez me voir pendant les permanences du vendredi soir.

Nous comptons sur votre implication, vous pouvez compter sur notre engagement !

Laurence Lemaître

AGENDA : OCTOBRE

- ❖ Jeudi 2 : inscriptions Anim' Jeunes pour les activités des vacances de Toussaint (11-17 ans)
- ❖ Vendredi 3 à 20h30 : Séance du Conseil Municipal
- ❖ Samedi 11 à 10h30 : Assemblée Générale de la Pétanque, suivie d'un repas et du concours des vendanges.
- ❖ Vacances scolaires du 17/10/2014 au soir au 3/11/2014 au matin
- ❖ Mardi 21 : ouverture de la saison de BELOTTE organisée par l'association des FLEURS, tous les mardis de 14h à 18h. Inscription sur place.
- ❖ Changement d'heure (-1h) la nuit du samedi 25 au dimanche 26

NOVEMBRE

- ❖ Samedi 1 à 17h : Marche nocturne du Sou des Ecoles et soupe aux choux (voir affiche plus loin)

Stationnement école : Parents, il vous est demandé de ne pas stationner devant l'école pour déposer vos enfants, et d'utiliser les places de parking prévues à cet effet. La place avec zébra est réservée exclusivement au car, et les stationnements sauvages devant les barrières sont absolument interdits pour des questions de circulation et surtout de sécurité des enfants. Merci de votre compréhension.

Retour sur le 1er FORUM DES ASSOCIATIONS

La municipalité remercie tous les bénévoles des associations sollicitées qui ont toutes répondues présentes!!! pour présenter leurs activités, le samedi 6 septembre lors du 1er forum des associations sur la commune.

Les habitants ont ainsi pu découvrir les activités sportives et culturelles de proximité lors d'une journée très conviviale.

BIBLIOTHÈQUE

- Nous recherchons un lecteur ou une lectrice bénévole pour l'accueil école qui a lieu une fois par mois le lundi après-midi (en priorité) et le jeudi matin. Vous pouvez contacter Agnès Chavas au 04/74/87/86/05
- De nouveaux horaires d'ouverture sont à l'étude du fait des changements de rythmes scolaires.

REDUISONS NOS DECHETS

Réduire les déchets ménagers représente une importante source d'économies de matières premières (emballages, mais aussi les produits à usage unique que nous consommons en masse sont souvent issus du pétrole, minerais précieux qui se trouvent au cœur de nos appareils hi-fi ou informatiques). La réduction des déchets permet d'éviter le gaspillage de l'ensemble des ressources naturelles épuisables. La réduction des ordures ménagères représente un enjeu clé en termes d'environnement, de santé et d'économie (limitation des coûts de traitement).

- Pensez à prendre un sac réutilisable ou un cabas pour faire vos courses.

- Privilégiez les écorecharges, les formats familiaux et les produits ne présentant pas de suremballages inutiles.

- Evitez le jetable : l'éponge, la serpillère et le torchon peuvent être utilisés plusieurs fois, à l'inverse du papier essuie-tout et des lingettes à usage unique.

- Pensez au compostage des déchets alimentaires

Autre solution : DISONS STOP A LA PUB

MOINS DE PROSPECTUS dans la boîte aux lettres c'est possible ! Pour ceux qui ne lisent pas ces imprimés et désirent ne plus les recevoir, une solution simple existe : écrire ou coller un autocollant «stop pub».

Cette initiative du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, permet de ne plus recevoir les publicités et journaux gratuits sans adresse, tout en continuant à recevoir les publications des collectivités (mairie, structures intercommunales, Département, etc.).

Demandez votre autocollant à la mairie ou à l'accueil de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu, ou appelez le : numéro vert 0800 803 904 appel gratuit d'un fixe

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

EPAVES

Vous êtes plusieurs à avoir procédé à l'évacuation de vos épaves suite à la demande de la Mairie. Soyez remerciés de ce geste citoyen. Il reste encore quelques dépôts sur la commune. Les propriétaires concernés sont à présent sommés de les évacuer dans les plus brefs délais sous peine de poursuites.«

CENTRALE VILLAGEOISE de la région de Condrieu

Le 18 octobre prochain sera inaugurée la 1ère centrale villageoise photovoltaïque sur la commune des Haies.

Elle est constituée de 500 m² de panneaux photovoltaïques répartis sur 8 toitures : 4 privées et 4 publiques (école, mairie et salle polyvalente). Cette installation produira plus de 85 MWh/an soit l'équivalent de la consommation électrique de 30 foyers (hors chauffage et eau chaude).

Le Parc du Pilat et Rhônealpennergie - Environnement, à l'initiative du projet en 2011, ont accompagné la SAS fondée par 9 habitants de la Communauté de communes pour aboutir à la production des premiers KW en août 2014.

L'inauguration sera l'occasion de rassembler les 160 citoyens actionnaires, les collectivités, les partenaires et les entreprises locales qui ont soutenu cette démarche innovante.

<http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/region-de-condrieu-pilat>

A LA DECOUVERTE DES METIERS

Lycéen ou étudiant, en classe de 3ème ou à la recherche d'une formation, vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel ?

Le PIJ et la Mission Locale, vous propose de faire le bilan sur vos souhaits professionnels, et découvrir les métiers qui vous correspondent.

Mercredi 22 octobre 2014 à 13h30

Mercredi 29 octobre 2014 à 9h

dans les locaux de la Communauté de communes à Condrieu

Inscription obligatoire au 04-74-56-89-46 avant le 10/10/2014

FORUM DE L'EMPLOI POUR TOUS

Dans le cadre de l'opération " 1 semaine pour 1 emploi" la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et le Pôle Emploi de Givors s'associent pour un forum de l'emploi. Une vingtaine d'entreprises sera à votre écoute.

Le 16/10/2014 de 8h30 à 12h

Entrée gratuite

Lieu : Salle de l' Arbuel
place du marché aux fruits
69420 CONDRIEU
Tél : 04 74 56 89 46

RECENSEMENT MILITAIRE ou recensement citoyen

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Cette formalité est obligatoire pour vous inscrire sur les listes électorales.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Se rendre en mairie muni du livret de famille + carte d'identité

ANIM'JEUNES : Inscriptions activités vacances Toussaint

11 -17 ans

Inscriptions : Guillaume viendra aux Haies le jeudi 2 octobre de 18h15 à 19h salle du haut ou la semaine du 29/09 au 2/10 dans les autres communes.

Programme des activités du 20 au 24/10 (Spéciale Afrique) et 27 au 31/10 (Street art) disponible sur :

www.pij.cc-regiondecondrieu.fr

Activités sur Les Haies : mercredi 22/10 :

- matin : confection d'un masque tribal
- après-midi initiation danse et percussions

ANIM'JEUNES remercie les parents qui ont organisé du co-voiturage lors des animations précédentes afin de rendre les activités accessibles à tous.

*Guillaume - Service jeunesse CCRC :
jeunesse@cc-regiondecondrieu.fr*

Contact : 06.26.61.53.54

FORMATION PSC1 Prévention et Secours Civiques niveau 1

Apprenez les gestes qui sauvent ! Vous avez entre 16 et 25 ans et vous habitez sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu. En partenariat avec la Mission Locale de Givors, le Point Information Jeunesse propose une formation Prévention et Secours Civiques niveau 1 (PSC1).

Lundi 20 et mardi 21 octobre 2014

La formation se déroule sur 2 jours, dans les locaux de la Communauté de communes, et est animée par un sapeur pompier CASC du Rhône ainsi que par la Mutualité du Rhône.

La participation aux deux jours est obligatoire pour valider le PSC1.

Le nombre de participant est limité à 10. Seront prioritaires ceux dont le projet professionnel ou de formation nécessite le passage du PSC1.

Inscription avant le 6/10/2014 auprès de la CCRC - Tel : 04.74.56.89.40

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes nationales d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes nationales d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;
- Les cartes nationales d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures qui restent valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer en Mairie. Si votre carte nationale d'identité a été délivrée entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte nationale d'identité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur la carte nationale d'identité ne sera pas modifiée.

PASSEPORTS

La Mairie des Haies ne traite pas les demandes de passeport.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle autre commune à partir du moment où cette dernière est équipée d'une borne biométrique.

Les communes les plus proches et équipées sont: Givors, Vienne ou Mornant.

Liens utiles :

<http://www.service-public.fr/formulaires/>

<http://www.rhone.gouv.fr/Demarches-administratives>.

MISE EN GARDE DEMARCHAGE

Les habitants des communes du Pilat sont à priori actuellement démarchés par des cabinets qui se disent "originaires de la région lyonnaise et spécialisés dans la qualité de l'habitat". Ils proposent soit des diagnostic thermiques, soit disant gratuits, en laissant croire qu'ils seront obligatoires et payants à compter du 1er janvier 2015, soit des diagnostics sur l'isolation des habitations. Ils font référence au Parc naturel régional du Pilat, laissant penser qu'ils seraient mandatés pour ces travaux.

Il semble que ces entreprises visent principalement les personnes âgées et ont des pratiques de vente plutôt dures. Pour l'instant, nous avons eu écho de ces démarchages principalement dans le secteur du Pilat Rhodanien.

Aucune opération de cette nature n'a été mandatée par le Parc naturel régional du Pilat, c'est pourquoi il faut être vigilant si de telles personnes vous contactent.

ENQUETE DEPLACEMENT

Le SYTRAL (Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise) en partenariat avec les collectivités en charge des réseaux de transport, pilote **du 7 octobre 2014 au 7 avril 2015**, une enquête sur les déplacements des habitants de l'aire métropolitaine lyonnaise. Réalisée tous les 10 ans, cette enquête de grande ampleur a pour objectif de recueillir des informations sur les déplacements réalisés en semaine par tous les membres d'un foyer âgés de 5 ans et plus. Elle a aussi pour but de mieux connaître les habitudes de déplacements. Elle permettra de définir les projets de transport de demain, en réponse aux besoins des habitants.

Vous pourriez être contacté par téléphone.

Pour + d'info <http://www.sytral.fr/enquete>